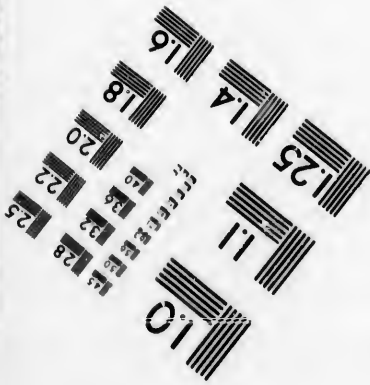
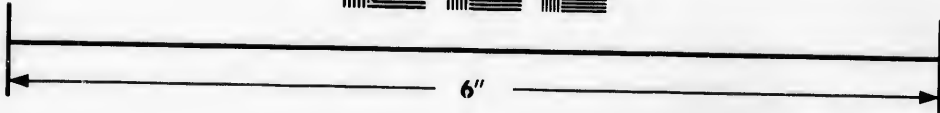
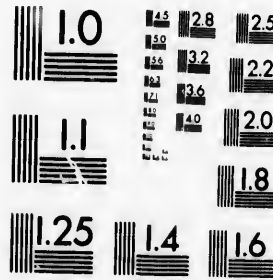


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

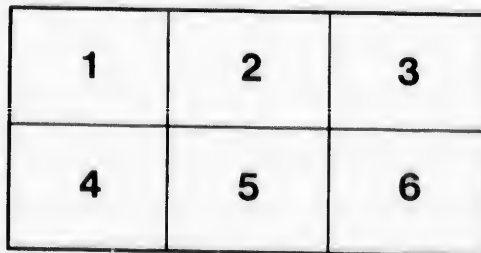
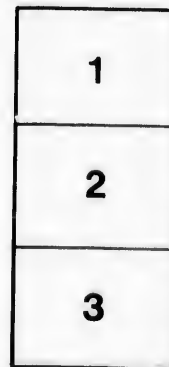
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

qu'il
cet
de vue
ge
ation
ués

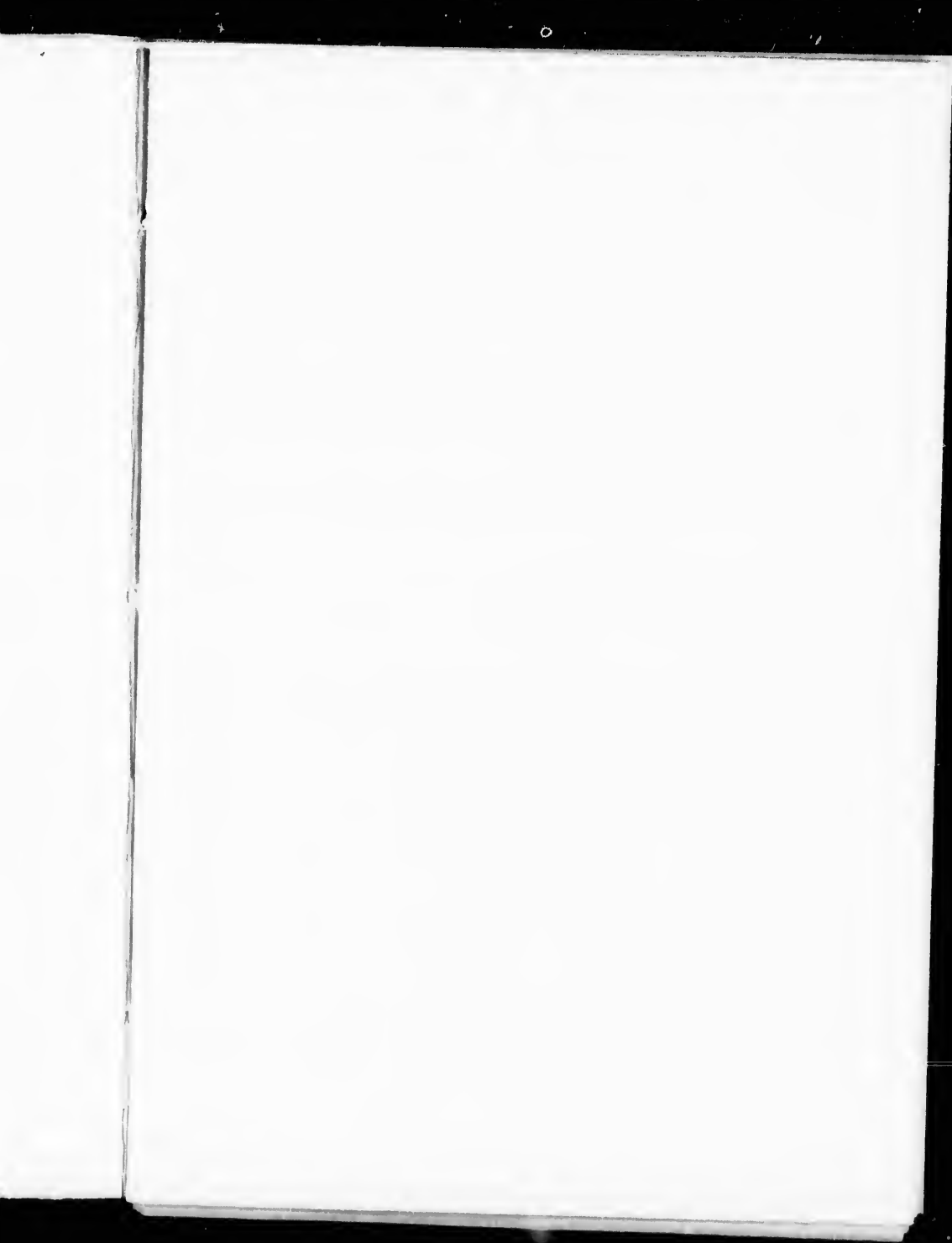
LE JOUR
DE LA
FÊTE DES ARBRES
CÉLÉBRATION
QUEBEC

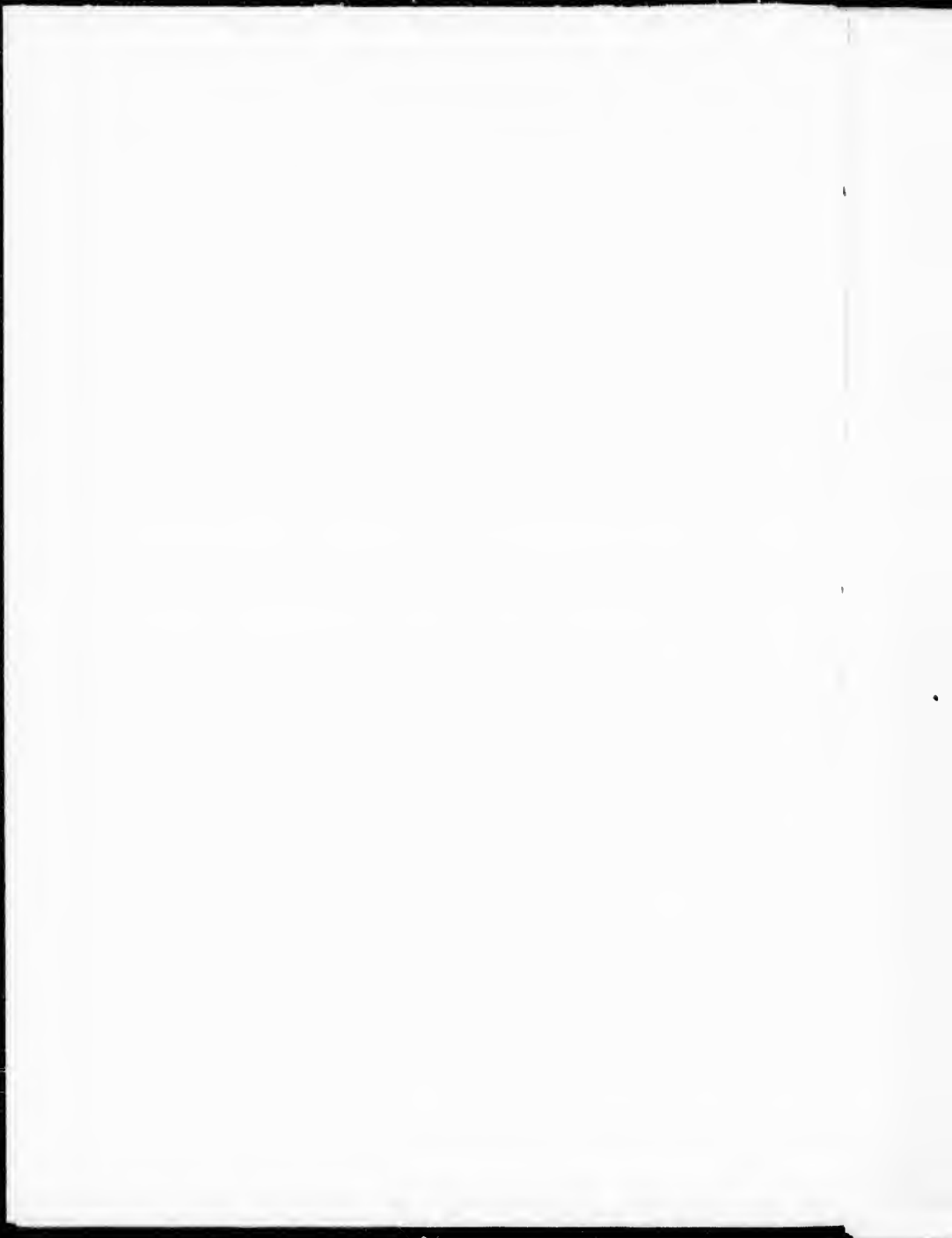
10-373
C1



CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE





LE JOUR

DE LA

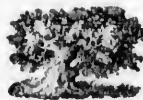
FETE DES ARBRES

PROGRAMME DE SA CELEBRATION POUR L'ANNEE 1885

et

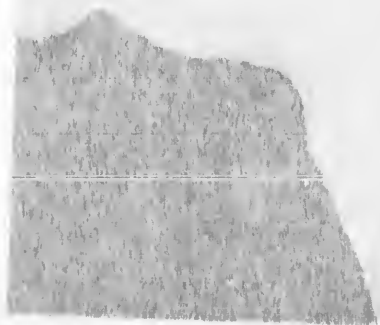
*Conseils sur la plantation et le semis des
arbres forestiers.*

Publié et distribué gratuitement à la suggestion de
l'Association forestière de la province de
Québec, par ordre du Commissaire
des Terres de la Couronne



QUÉBEC

1885



1

7

LE JOUR
DE LA
FETE DES ARBRES

PROGRAMME DE SA CELEBRATION POUR L'ANNEE 1885

et

*Conseils sur la plantation et le semis des
arbres forestiers.*

Publié et distribué gratuitement à la suggestion de
l'association forestière de la province de
Québec, par ordre du Commissaire
des Terres de la Couronne



QUÉBEC

1885

SD363

Q8

167998

F
L
C
E
F
F

Québec, 20 avril 1885.

Monsieur,

Les pages qui suivent contiennent le programme élaboré par le gouvernement de la province de Québec, avec l'aide de l'association forestière, pour la célébration de la FÊTE DES ARBRES.

J'espère que vous voudrez bien prêter tout votre concours à la célébration de cette fête qui est maintenant une de nos institutions nationales. Les remarques et avis contenus dans la présente brochure, qui ont été recommandés par L'ASSOCIATION FORESTIÈRE comme étant des règles pratiques propres à promouvoir l'idée

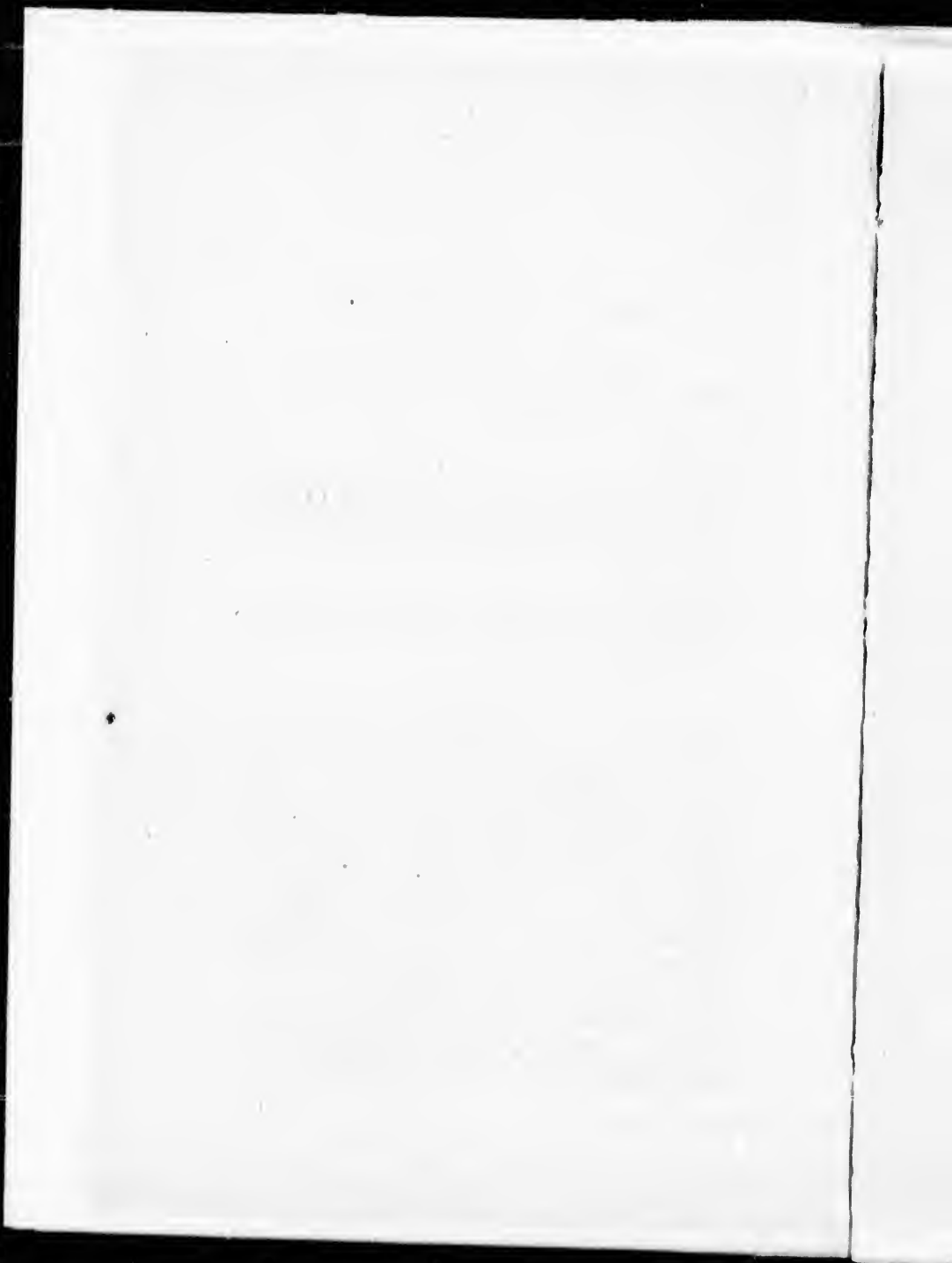
qui a présidé à la création de la fête des arbres, pourront vous être, je l'espère, de quelque utilité.

Comme vous le verrez par la proclamation ci-jointe, le mardi, cinq mai, pour la partie ouest, et le mardi, six neuf mai, pour la partie est de la province sont fixés comme jours de la fête des arbres.

Afin que le gouvernement puisse se rendre compte de ce qui se fera dans les diverses parties de la province, pour la célébration du jour de la fête des arbres j'ai fait annexer, à la fin de la brochure, un blanc de rapport sur lequel vous voudrez bien inscrire le nombre d'arbres plantés ou la quantité de graines d'arbres semée dans votre localité, en autant que vous pourrez le déterminer, soit par vous-même, soit par les personnes

avec lesquelles vous êtes en rapport.
Une fois ce blanc rempli, il devra
être détaché de la brochure et adressé
à l'honorable Commissaire des Terres
de la Couronne, à Québec.

W. W. LYNCH,
Commissaire des Terres
de la Couronne.



PROCLAMATION

CANADA }
Province de Québec. } L. R. MASSON.

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine
du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne
et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc.,
etc., etc.

A tous ceux à qui ces présentes parvien-
dront ou qu'icelles pourront concerner
—SALUT :

L. O. TAILLON, } ATTENDU que par un
Proc. Gén. } acte de la Législature
de Notre Province de Québec passé dans
la quarante-cinquième année de Notre
Règne, intitulé "Acte pour encourager la
culture des arbres forestiers," il est, entre
autres choses décrété que le Lieutenant-
Gouverneur en Conseil pourra désigner
par proclamation un jour qui sera observé
comme "le jour de la fête des arbres,"
pour la plantation des arbres ;

ET ATTENDU que le climat de Notre
Province n'est pas uniforme et qu'il ne
conviendrait pas de fixer le même jour

dans toute la Province pour la plantation des arbres forestiers ; Nous avons jugé à propos de diviser Notre dite Province pour les fins du dit acte en deux sections, qui seront appelés respectivement " la Division Ouest et la division Est," et de désigner un jour différent pour chacune de ces divisions comme " le jour de la fête des arbres."

A CES CAUSES, Nous avons réglé et ordonné, et par les présentes réglons et ordonnons que Notre Province de Québec sera divisée pour les fins du dit acte, en deux sections, savoir : la " Division Ouest," qui comprendra les districts électoraux suivants : Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Berthier, Brome, Chambly, Châteaugneay, Compton, Deux-Montagnes, Drummond, Hochelaga, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Ottawa, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudreuil, Verchères et Yamaska ; et la " Division Est," qui comprendra les districts électoraux suivants : Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, Dorchester, Arthabaska, Gaspé,

Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec (cité), Québec (comté), Wolfe, Rimouski et Témiscouata.

Et nous avons réglé et ordonné, et par les présentes, réglons et ordonnons que le CINQUIÈME jour du mois de MAI prochain, sera observé comme le JOUR DE LA FÊTE DES ARBRES, dans la " Division Ouest " susdite, et que le DIX-NEUVIÈME jour du mois de MAI prochain, sera observé comme le JOUR DE LA FÊTE DES ARBRES dans la " Division Est " susdite ;

Et par les présentes, Nous recommandons instamment à tous les habitants de Notre dite Province, de consacrer les jours ci-dessus désignés à la plantation des arbres forestiers ; et nous prions toutes les corporations municipales, religieuses et scolaires de coopérer au succès de cette œuvre nouvelle dans cette Province, et qui promet, dans un avenir prochain, des résultats importants.

De tous ce que dessus Nos feaux sujets et tous autres que les présentes pourront concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres-Patentes, et à

icelles fait apposer le grand Sceau de
Notre dite Province de Québec :
TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien Aimé
l'Honorable LOUIS-RODRIGUE MASSON,
Lieutenant-Gouverneur de la dite
Province de Québec, membre de
Notre Conseil Privé pour le Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en
Notre Cité de Québec, dans Notre
dite Province de Québec, ce VING-
TIÈME jour d'AVRIL, mil huit cent
quatre-vingt-cinq, et de Notre Règne
la quarante-huitième.

Par ordre,

(Signé) J. BLANCHET,
Secrétaire.

a de
ec :
imé
son,
lité
de
da.
en
tre
NG-
ent
ne

LA
FÊTE DES ARBRES ⁽¹⁾

—(66 22)—

RAISONS DE SON EXISTENCE.

Bien que la province de Québec ait déjà été appelée deux fois, par proclamation spéciale, à chômer le JOUR DE LA FÊTE DES ARBRES, il est peut-être bon de dire quelle est l'idée qui préside à la célébration de cette fête, afin de la faire connaître à ceux qui peuvent encore l'ignorer.

Pour bien faire saisir cette idée, il faut monter un peu haut. Jetons un coup d'œil en arrière, disons une ou deux générations, nous verrons que le colon qui arrivait dans la forêt

(1) Lecture faite par M. J. C. Chapais devant l'Association forestière de la province de Québec, à son assemblée du 11 avril courant, (1885).

n'avait pas de pire ennemi que l'arbre occupant la place où il voulait semer. Jusqu'à un certain point, l'arbre était en effet son ennemi et il l'abattait. Mais, de ce qu'un arbre placé dans un certain endroit était nuisible, le colon a eu le tort de conclure que tous les arbres sont nuisibles, et il a abattu sans discernement, sans prudence, sans prévoyance surtout, tous les arbres de la forêt. Il a tellement buché, brûlé, détruit, qu'aujourd'hui il lui faut aller, en bien des endroits, jusqu'à quatre lieues et souvent plus, pour avoir le bois de chauffage dont il a besoin. Ailleurs, il faut importer le bois des districts non encore déboisés, ou bien chauffer avec du charbon.

Le résultat de ce déboisement est désastreux. D'abord, il amène la disette de combustible, puis, il élève énormément le coût des constructions ; il cause des inondations, en dénudant les montagnes où les arbres, autrefois, retenaient par leurs racines et le sol qui les faisait croître, les eaux des pluies et des neiges qui au-

jourd'hui descendent par torrents sans rencontrer d'obstacles, et viennent inonder périodiquement les plaines et les vallées. Par suite de ces divers inconvénients, les terres diminuent de valeur. Telle propriété qui vaudrait trente piastres et plus de l'arpent, si elle était à proximité du bois de chauffage, n'en vaut que dix à quinze parcequ'elle en est très éloignée. Bientôt, nous en serons où en sont les vieux pays de l'Europe. Il nous faudra reboiser, planter, si nous ne voulons pas être inondés, sans compter que nous aurons aussi le sort des pays entièrement déboisés. Nous souffrirons des grandes sécheresses qui sévissent infailliblement dans les endroits où les arbres ne sont plus pour entretenir une bienfaisante humidité dans l'atmosphère. Nous serons exposés aux épidémies qui envahissent les contrées déboisées bien plus vite que les autres. En effet, la médecine admet aujourd'hui que la végétation, surtout celle des arbres, est un filtre puissant qui purifie l'atmosphère, et empêche les

émanations malfaisantes de se faire jour et de s'emparer de l'air que nous respirons.

Voilà autant de considérations qui doivent nous engager à protéger, à conserver la forêt où elle existe, et, Dieu merci, elle existe encore en de nombreux endroits dans notre province, et qui doivent nous faire songer à remédier à son absence, dans les endroits où elle a été détruite.

C'est pour porter ces considérations à la connaissance de nos populations rurales que l'association forestière de la province de Québec a jugé bon de recommander l'institution de la fête des arbres et d'engager la législature provinciale à fixer un jour pour sa célébration.

J'ai pensé que, en ma qualité de membre de l'association, je ferais acte de bon patriote en émettant, sous une forme concise, quelques principes touchant les raisons de l'existence de cette fête des arbres, et les moyens de la célébrer de manière à ce qu'elle produise les meilleurs résultats possibles.

QUI DOIVENT LA FÊTER ?

Certaines personnes ne voient dans la fête des arbres qu'un jour pour la plantation des arbres ; elles font erreur. Il y a plus que cela dans l'idée de la célébration de cette fête. Il n'y a pas que ceux qui résident dans des endroits déboisés, qui puissent la chômer avec fruit. Non. Le colon, qui est encore au milieu de la forêt, s'occupera, ce jour-là, de choisir la partie de sa terre qu'il doit faire son possible pour garder en bois debout, comme une réserve pour les besoins futurs, et d'y éclaircir le bois, là où il est trop étouffé pour grossir. S'il est assez heureux pour avoir, sur sa propriété, une érablière, il en délimitera l'emplacement, et prendra en même temps, ce jour-là, la résolution de la soustraire à la hache, certain que dans cinquante, cent ans, ses descendants béniront sa prévoyance.

Dans les écoles des régions forestières, où la colonisation ne fait que de pénétrer, les maîtres ou maîtresses

s'appliqueront, ce jour-là à démontrer aux enfants que la forêt qui leur paraît si redoutable, si nuisible aujourd'hui, a cependant son côté utile. Ils leur montreront l'avenir avec sa disette de bois, si l'on n'est pas assez sage. dès à présent, pour garder un peu de cette forêt que l'on vient d'attaquer. Ils leur citeront l'exemple des districts qui, il y a trente ans, étaient le domaine de la forêt et qui, aujourd'hui, ne peuvent fournir de combustible à leurs habitants qu'au prix de six à sept piastres la corde, pour les bois durs, et de trois ou quatre piastres pour les bois mous. Ils montreront surtout aux enfants les grands dommages qui résultent de ces feux inutiles, si fréquemment allumés par plaisir dans les bois, et qui causent souvent la destruction par l'incendie de toute une région forestière. Et, le soir du jour de la fête des arbres, ces maîtres, ces maîtresses d'école, en se couchant, auront peut-être la satisfaction de se dire qu'ils ont fait de chacun de leurs élèves un ami de la forêt.

La même œuvre faite dans la chaire par le curé ou le ministre, annonçant avec commentaires le jour de la célébration de la fête, produira encore plus d'effets. De cette façon, les districts encore couverts de bois apporteront leur quote-part de zèle et d'action à la célébration générale.

Nous avons ce bonheur, nous, d'être encore à même de protéger et de conserver nos forêts. Que de pays s'estimeraient heureux d'être dans la même position, sous ce rapport. Rappelons-nous qu'il est beaucoup plus facile de conserver que de créer, et commençons par là notre œuvre.

Il va sans dire que, outre cette première catégorie de personnes qui doivent contribuer à la célébration de la fête des arbres, il en est une seconde beaucoup plus nombreuse. C'est celle qui comprend tous ceux qui vivent dans les districts déboisés, malheureusement déjà trop étendus dans notre province. Ces personnes n'ont qu'un moyen direct d'action, celui de la plantation. Mais, pour planter avec fruit, il faut planter

avec discernement, savoir quoi planter et comment le planter. Nous allons nous occuper maintenant de ce sujet.

CE QU'IL FAUT PLANTER.

Comme il ne s'agit pas, au jour de la fête des arbres, de faire des plantations d'amateur, de pratiquer des essais, mais bien de planter des arbres dont la vitalité et la reprise soient assurées, il importe de ne planter qu'à bon escient. Pour ce faire, il faut prendre en considération le climat, le site, le sol, de même que l'utilité des arbres à planter.

La province de Québec, par suite de sa position géographique, présente une grande variété de climats, qui fait que certains arbres croissent avec vigueur dans quelques endroits, tandis qu'on ne les rencontre jamais dans d'autres localités. Nous allons donc commencer par établir quelles variétés conviennent aux différentes régions de la province.

On peut planter avec certitude de

succès, presque partout, pourvu qu'on leur donne le sol et l'exposition qui leur conviennent, les arbres dont les noms suivent :

Bouleaux et <i>merisiers</i> .	Pin blanc du Canada.
Epinettes y compris celle de Norvège.	Pin doux. (<i>Pin jaune</i> .)
Frêne à feuilles de sureau (<i>Frêne gras</i> .)	Pin rouge.
Frêne pubescent (<i>Frêne rouge</i>)	Sapins.
Mélèze d'Amérique (<i>Epinette rouge</i> .)	Sorbier d'Amérique (<i>Cormier, maskouabina</i> .)
Peuplier baumier.	Thuya d'Occident (<i>Cèdre blanc</i> .)
Peuplier faux-tremble (<i>Tremble</i> .)	

A partir du Saguenay en remontant le fleuve, on peut ajouter à la précédente liste les arbres suivants :

Erables, (moins celui à fruits laineux.)	Peuplier à grandes dents.
Orme d'Amérique (<i>Orme blanc</i> .)	Sauls blanc et jaune.

Dans toutes les localités situées en haut du Cap Tourmente, on ne risque rien en plantant les essences que voici :

Chêne rouge.	Pruche.
Frêne d'Amérique (<i>Frêne blanc</i> .)	Tilleul (<i>Bois-blanc</i> .)

De Québec en montant, on peut ajouter aux espèces sus-nommées les suivantes :

Chêne blanc.

Noyer cendré (*Noyer tendre.*)

Hêtre.

Et finalement, plus haut que Trois-Rivières, on peut planter les autres espèces dont voici les noms :

Caryers blanc, amer, Orme rouge.
tomenteux.

Érable à fruits blancs (blanche.) Peuplier du Canada
(*Liard.*)

J'ajouterai que, depuis le Saguenay, on peut semer et planter le négondo ou érable à Giguières qui semble beaucoup en faveur, mais je ferai ici la remarque que l'érable rouge, appelé *plaine* partout dans la province, me paraît présenter les mêmes qualités que le négondo, tout en étant un arbre de plus longue durée.

Voyons maintenant quels sols conviennent aux arbres que nous venons de nommer :

ARBRES	SOLS
Bouleaux et <i>merisiers</i> .	Frais, sablonneux superficiel.
Chêne blanc.	Argileux, profond, sec.
Chêne rouge.	Argileux, frais, profond, sec.
Epinettes, y compris celle de Norvège.	Frais, graveleux, superficiel.
Erable à épis (<i>érable bâtarde</i> .)	Pierreux, sec, montagneux.
Erable à fruits blancs (<i>blanche</i>)	Alluvion, humide, plat.
Erable à sucre.	Graveleux, léger, montagneux, pierreux, riche et sec.
Erable jaspé (<i>Bois barré</i> .)	Montagneux, sec.
Erable rouge (<i>Plaine</i> .)	Alluvion, graveleux, humide, plat
Frêne à feuilles de sureau (<i>Frêne gras</i> .)	Bas, humide, marécageux.
Frêne d'Amérique (<i>Frêne blanc</i>)	Frais, profond, riche.
Frêne pubescent (<i>Frêne rouge</i> .)	Frais, profond, riche.
Hêtre.	Frais, graveleux, montagneux superficiel.
Mélèse d'Amérique (<i>Epinette rouge</i> .)	Bas, humide, marécageux.
Négondo (<i>Erable à Guiguères</i> .)	Alluvion, graveleux, humide, plat.
Noyers, y compris le noyer noir.	Frais, plat, profond, riche.
Orme d'Amérique (<i>Orme blanc</i>)	Alluvion, humide, plat, riche.

Orme rouge.	Frais, Montagneux, riche.
Peupliers.	Bas, frais, léger.
Pin blanc du Canada.	Frais, humide, léger, sablonneux.
Pin doux (<i>Pin jaune.</i>)	Frais, sablonneux.
Pin rouge.	Sablonneux, sec.
Pruche du Canada.	Léger, montagneux, pierreux.
Sapins.	Bas, humide, marécageux.
Saules.	Argileux, bas, frais, humide, léger, marécageux, pauvre, plat, profond, riche.
Sorbier d'Amérique (<i>Cormier, Maskouabina.</i>)	Frais, montagneux.
Thuya d'Occident (<i>Cèdre blanc.</i>)	Bas, marécageux.
Tilleul d'Amérique (<i>Bois-blanc.</i>)	Frais, humide, profond, riche.

Il est bien entendu que je n'ai voulu nommer dans la liste précédente que les arbres qui sont les plus utiles et qui, en conséquence, sont ceux dont il faut faire choix pour la plantation. Il y en a bien d'autres qu'on peut planter avec succès, mais qui ne présentent que peu d'intérêt au point de vue économique.

Comme on le voit, il y a quelques

arbres qui sont propres à être plantés dans une grande variété de sols, ce qui les rend utiles pour le plus grand nombre.

Chacun est maintenant en mesure de choisir ses plants en toute connaissance de cause; de manière à ce qu'ils conviennent au sol et au climat auxquels on les destine. Reste maintenant à étudier

COMMENT SE PROCURER LES PLANTS.

On se procure les plants de trois manières. La première consiste à semer, un an ou deux avant la plantation, suivant les espèces, la graine des arbres qu'on se propose de planter. A part quelques espèces qui viennent facilement de graine, telles que les érables, les chênes, les noyers, le négondo, je ne saurais recommander les autres pour la culture de semis. Elle ne convient qu'aux personnes qui connaissent bien l'horticulture.

La graine d'érable se sème dans une bonne terre à jardin, immédia-

tement après la maturité, qui arrive pour la *plaine* (érable rouge) à la fin de juin ou au commencement de juillet, et à l'automne pour les autres érables. On la recouvre d'un pouce de terre. On transplante les plants obtenus de graine, à l'automne de la deuxième ou au printemps de la troisième année. Il en est de même du négondo.

Les glands de chêne doivent, lorsque la chose est praticable, être semés sur place, à l'endroit où doit croître et grandir l'arbre. On sème immédiatement après la maturité, à l'automne, dans un terrain bien ameubli, et on recouvre la graine d'environ deux pouces de terre. On sème les noix de caryer et de noyer de la même manière.

Ces quelques notions sur le semis suffiront pour ceux qui voudraient s'y livrer avec les graines que je viens de nommer.

La seconde manière de se procurer les plants consiste à prendre, dans la forêt, des plants tout poussés et bien conformés, qui seraient perdus dans

les taillis où ils sont pressés les uns sur les autres, et qui, transplantés, font de beaux arbres. C'est une méthode pratique pour ceux qui demeurent dans des localités où il reste encore des bouquets de bois pas trop éloignés. Mais, si l'on prend ainsi du plant dans la forêt, il faut éviter l'erreur que l'on commet en beaucoup d'endroits et qui consiste à transplanter des arbres de huit, dix, quinze et même vingt pieds de hauteur. Ces arbres arrivent au lieu de la plantation privés de presque toutes leurs racines, mutilés et déjà à moitié morts. De tels plants ne sauraient jamais faire de beaux arbres, et il en meurt d'ailleurs quatre-vingt pour cent.

Il reste une troisième manière de se procurer des plants et à mon avis, d'après mon expérience personnelle et celle de bien d'autres, je la crois de beaucoup la plus économique et la plus sûre, si l'on veut planter de grandes quantités d'arbres. Elle consiste à acheter des plants de pépinière de spécialistes qui se livrent

particulièrement à la culture des plants d'arbres forestiers. Sans vouloir faire ici de réclame intéressée pour personne, je crois devoir nommer trois maisons qui fournissent des plants recommandables. Ceux qui veulent planter de bons arbres, un peu avancés, bien déplantés et arrangés avec un soin scrupuleux pour le transport, peuvent s'adresser en toute sûreté à Messieurs Auguste Dupuis, pépiniériste, village des Aulnaies, Comté de l'Islet, et Williams Evans, 93, rue McGill, Montréal. Quant à ceux qui voudraient faire des plantations considérables et qui ne veulent ou ne peuvent pas recourir à la méthode de semis, ils peuvent se procurer, *par la malle*, franc de port, des plants de quatre à six pouces, de toutes les variétés indiquées dans ce travail, pour des prix variant de une à cinq piastres le cent, et de trois à quinze piastres *le mille*, suivant les espèces, en s'adressant à M. W. W. Johnson, Snowflake, Antrim County, Michigan. J'ai eu des plants de cette maison, tant d'arbres toujours

verts (conifères) que d'arbres à feuillage caduc (qui tombe l'automne), et je puis dire qu'ils arrivent dans un excellent état de conservation. Leur reprise est assurée dans une proportion de quatre-vingt pour cent, si l'on en prend le soin voulu.

Sachant comment se procurer les plants, il faut en outre voir

COMMENT TRAITER LES PLANTS AVANT LA PLANTATION.

En effet, de la manière dont on traite les plants avant la plantation dépend souvent tout le succès de cette dernière. J'ai vu des arbres de quinze pieds de haut, enlevés du sol avec environ un pied de racines, sur toute la circonférence du plant, sans chevelu, tout blessés, etc. Qu'attendre d'arbres ainsi traités ? Rien autre chose que l'insuccès. De tels arbres ne peuvent donner satisfaction qu'en autant qu'on les enlève avec une très grosse motte, et encore, sont-ils très lents à croître ensuite. C'est pour cela que l'on conseille la

plantation de jeunes arbres de trois à quatre pieds seulement. On enlève, en les déplantant, tout leur chevelu, et leur reprise est assurée.

Il faut empêcher les racines des arbres une fois déplantés, de se dessécher avant la plantation. C'est une précaution à prendre surtout pour les conifères ou arbres toujours verts, qui sont très exigeants sous ce rapport.

Voici un bon moyen d'empêcher les racines des plants de se dessécher : s'ils sont venus par la malle ou l'*express*, préparez, avant de les dépaqueter, une espèce de bouillie épaisse, composée de terre glaise et de fumier de vache délayés dans de l'eau. Aussitôt les paquets de plants ouverts, trempez les racines dans cette composition ; elle formera à leur surface une couche imperméable à l'air. Il faut agir de même avec tous les plants, qu'ils soient pris dans la forêt ou ailleurs, si l'on n'est pas prêt à les planter tout de suite. Voyons, maintenant

COMMENT PRÉPARER LE TERRAIN OU
L'ON VEUT PLANTER.

Si l'on plante beaucoup d'arbres sur un terrain peu étendu, il vaut mieux bien ameubler ce terrain en le labourant et le hersant avec soin.

Si l'on ne plante qu'un arbre de ci de là, pour l'ornement, on se contentera de bien ameubler l'endroit qu'il doit occuper. Dans les terrains secs ou modérément frais, on fera une fosse *peu profonde*, jamais plus qu'il ne faut pour mettre l'arbre à la même profondeur que celle où il se trouvait à l'état de nature ou dans la pépinière. Cette fosse doit être assez grande pour qu'on puisse étaler facilement toutes les racines et le chevelu de l'arbre. Sur le bord de la fosse, on tient, toute préparée, une quantité suffisante de terre sèche et bien ameublie, pour la remplir, une fois l'arbre en place.

Si l'on a à planter un terrain rocailleux, il faut ouvrir dans les pierres une tranchée suffisante pour que l'arbre y soit bien à l'aise, et

rapporter ce qu'il faut de bonne terre arable pour la remplir.

Quant aux terrains bas et humides, il faut bien se garder d'y faire des fosses ; ce serait livrer les arbres qu'on y planterait à la mort. Il faut, au contraire, planter sur la surface et recouvrir les racines, de terreau d'abord, puis de morceaux de gazon (*couenne*) pris autour de l'endroit occupé par l'arbre. C'est ce qu'on appelle planter en butte. Pour ces terrains, on apportera donc, à l'endroit où l'on veut planter l'arbre, la terre nécessaire pour couvrir ses racines, et on lèvera toutes prêtes les plaques de gazon requises.

COMMENT PLANTER ?

Il vaut mieux planter à deux. La besogne se fait plus vite et mieux. Pendant que l'une des personnes choisit le plant et en retranche, au moyen d'un couteau, ou mieux d'un sécateur bien tranchant, toutes les racines et branches cassées ou meurtries, proportionnant la longueur des

branches à celle des racines, l'autre fait au fond de la fosse un petit monticule de terre meuble qu'il prend sur le bord. Celui qui tient le plant, en étale les racines avec soin sur ce monticule, et son aide les recouvre de terre en la faisant pénétrer soigneusement dans tous les interstices que présente le chevelu. Une fois les racines bien recouvertes, on continue à emplir la fosse, en foulant la terre du pied. Si le sol est sec, avant de remplir complètement la fosse on arrose, puis on achève de remplir en foulant avec soin la terre auprès du tronc et tout autour.

Il ne reste plus qu'à planter un tuteur (piquet), qu'on enfonce solidement près du tronc, et auquel on attache le plant au moyen d'un lien de paille, ou d'autre matière non susceptible de briser l'écorce.

COMMENT TRAITER LES ARBRES
APRÈS LA PLANTATION ?

Il faut d'abord voir à ce que le vent ne détache pas les liens qui retien-

nent l'arbre au tuteur. Puis, les mauvaises herbes doivent être enlevées, du moment qu'elles paraissent au pied de l'arbre. Si la saison est sèche, il sera bon de mettre à la surface du sol une substance quelconque, telle que de la paille, de la sciure de bois, de la tannée (*écorce de tan*) en couverture au dessus des racines. Cette couverture maintient l'humidité. Si l'arbre semble reprendre difficilement on pourra le tailler énergiquement, bien que ce remède ne soit pas toujours efficace.

Il nous semble que nous sommes tous, à présent, en mesure de chômer avec fruit la fête des arbres. Pourtant, il nous reste encore à prendre une bonne résolution avant de nous séparer. Il faut que tout homme qui, à la lecture de ce petit travail, a compris le rôle important que joue la forêt dans l'économie générale, prenne l'engagement de la conserver, de la protéger, de la reconstituer là où elle menace ruine et de la faire surgir là où elle est disparue, si sa présence est de nouveau nécessaire. Que le

père apprenne à son enfant que l'arbre est un ami qu'il faut respecter, aimer, entourer de soins et faire respecter par les autres. Que les professeurs dans les écoles, les directeurs dans les collèges, que tous ceux enfin, qui sont en rapport direct avec l'enfance, s'appliquent toujours, mais surtout le jour de la fête des arbres, à faire de chacun des enfants qu'il a sous ses soins un protecteur de la forêt. La vieille génération est récalcitrante aux idées de protection en faveur de la forêt qui lui a tant coûté de travail, lorsqu'il s'est agi de la faire disparaître pour faire place à la culture. C'est à la jeune génération qu'il faut s'adresser pour détruire le préjugé. C'est sur elle surtout qu'on doit agir si l'on veut sauver la forêt d'une destruction totale, et la faire naître là où elle est disparue.

Et maintenant, à l'œuvre partout. Que le *jour de la fête des arbres* nous trouve bêche en main, prêts à planter. Prenons d'avance nos précautions, afin de n'être pas pris au dé-

pourvu. Voyons où il faut planter, assurons-nous de nos plants, et, qu'au jour fixé, non seulement les individus, mais les corps enseignants, les écoles, les académies, les couvents, les collèges, les cercles agricoles, les sociétés d'agriculture et d'horticulture agissent en commun et fassent qu'au lendemain de la fête on puisse dire que tous ont contribué à l'œuvre du rétablissement, et ont montré qu'ils comprennent le rôle important que joue la forêt.

J. C. CHAPAIS.

planter,
qu'au
ndivi-
s, les
vents,
es, les
ticul-
assent
uisse
l'œu-
ontré
rtant

is.

.....
**RAPPORT sur le nombre d'arbres plantés et la quantité de graine d'arbres
semée dans la paroisse de**
le jour de la fête des arbres, pour l'année 1885.
.....

Noms des personnes qui ont planté les arbres ou semé les graines	Nombre d'arbres plantés	Quantité de graine semée	Remarques sur la célébration de la fête

(Signature)

